

→ Février 2011 / N°16 ←

S O M M A I R E

1 EDITORIAL

Abdoullah LALA

2 LA VIE DU CONSEIL

2 AGENDA

4 ZOOM' IN

L'Ordre des Experts Comptables de la Réunion présent au congrès mondial de la comptabilité

5 INTERVIEW

Jean-Luc Chevallier, Directeur Régional des Finances Publiques et Commissaire du Gouvernement de notre CROEC

6-7 EVENEMENTS

Assemblée Générale

8-9 EVENEMENTS

Universités de la profession comptable

10 INFODOC

TVA immobilière : dans quel cas faut-il effectuer une livraison à soi-même ?

11 FORMATION

L'Ordre des Experts Comptables forme les stagiaires Malgaches : première étape réussie d'une coopération franco malgache

12 BIBLIOTHÈQUE

Derniers ouvrages

12 EVENEMENTS

La Réunion présente au Congrès de Strasbourg 2010

EDITORIAL



La fin d'année 2010 a été marquée par l'organisation des Premières Universités comptables de l'Océan Indien et par la tenue du Congrès Mondial de la Comptabilité en Malaisie qui ont suivi les Rencontres de la Profession.

Cette nouvelle année commence par l'acquisition des locaux de la rue Juliette Dodu en commun avec l'IRFEX et l'institution sœur, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes dont je remercie ici le nouveau Président Pierre Yves Tessier tout en rendant hommage à son prédécesseur, Olivier Escot, avec qui nous avons mené ce chantier consacré au remplacement des locaux de Champ Fleuri devenus trop étroits face à l'accroissement des effectifs de la profession et de nos permanents.

L'aménagement dans les nouveaux locaux est prévu pour ce premier semestre et les invitations pour l'inauguration vous parviendront afin de pouvoir honorer de votre présence ce lieu qui se veut être la maison de la profession comptable de la Réunion.

Au-delà de ce symbole, nous devons continuer à travailler au service de l'économie de notre île, de ses entreprises en cherchant à allier les compétences des professionnels. C'est la raison qui nous a conduits à travailler avec les notaires et les avocats pour que l'inter-professionnalité réclamée par nos clients devienne une réalité.

Il s'agit aussi pour nous, experts-comptables d'appréhender les réformes introduites par la loi du 23 juillet 2010 et celle relative à la modernisation des professions du droit qui nous permettent :

- de mettre en place des structures d'inter-professionnalité ;
- de prendre des participations dans des sociétés non membres de l'Ordre ainsi qu'y exercer des mandats sociaux, en respectant le principe d'indépendance ;
- de mener des activités commerciales à titre accessoire ;
- de manier des fonds pour le compte des clients ;
- de développer des activités auprès des personnes physiques en les assistant dans leurs démarches déclaratives fiscales,
- d'assumer la fonction de « tiers de confiance » en matière fiscale,

Mais ces avancées, si importantes soient-elles, ne doivent pas nous éloigner des fondamentaux de notre exercice professionnel à savoir le respect d'une éthique faite de science, d'indépendance et de conscience, éthique symbolisée par le respect de notre Code de Déontologie.

Le respect des règles doit s'imposer à tous et nous le réclamons dans notre lutte quotidienne contre l'Exercice Illégal, qui reste la priorité de cette seconde partie de la mandature.

Car lutter contre l'Exercice Illégal, ce n'est pas défendre le monopole de notre profession, c'est protéger la sphère économique et sociale face à des individus peu scrupuleux qui n'hésitent pas à enfreindre la loi.

Le Conseil de l'Ordre restera mobilisé sur cette question et grâce au travail des élus de notre région la lutte contre l'Exercice Illégal a été déclarée grande cause nationale en 2011 par le Conseil Supérieur de l'Ordre. Nous pouvons compter dans ce domaine sur le soutien plein et entier du nouveau Commissaire du Gouvernement qui s'exprime dans ces colonnes.

Je profite aussi de ce numéro pour remercier ces mêmes élus qui m'ont renouvelé leur confiance à l'unanimité pour vous représenter jusqu'à la fin de la mandature.

Je vous souhaite une très bonne période fiscale.

Conseil du 2 décembre 2010

→ Stagiaires :

Attestation de fin de stage : ...1

Suspension :5

Reprise de stage :1

Invalidation :2

Changement de maître de stage
et/ou d'employeur :4

→ Bienvenue :

- Aux nouveaux experts-comptables en inscription secondaire :
Robert GEMBALA - Christian ESCOT

- Aux nouveaux stagiaires :
Pierre-Yves SINIMALE - Frédérique CHELLES-BUNDY

→ Inscription de sociétés d'expertise-comptable :

- Inscription principale :
ACE EXPERT - L.Ex 0.I
- Inscription secondaire :
GPS EXPONENTIEL - Cabinet Christophe PIGEON - Saint Paul

AGENDA

Octobre

- 01** • Réunion de la Commission de Conciliation - P. HO YEN / P.A. FRECAUT
- 04** • Réunion des contrôleurs de stage
- 07** • Réunion du Conseil d'Administration de l'IRFEX
 - Conférence sur "L'expert-comptable du Comité d'Entreprise : facilitateur du dialogue social" par J.L. SCEMAMA
- 14-15-16** • Congrès de Strasbourg
- 14** • Stand DOM au Congrès de Strasbourg - A. LALA / M. BUREL / P.A. FRECAUT / P. HO YEN / R. AMATO / I. CARMi
 - Rencontre avec le Président de l'Université - A. LALA
- 21** • Rencontre avec le responsable d'Air AUSTRAL - M. BUREL
 - Permanence ECC - P. TERRAZZONI
- 22** • Jury du concours Challenge des Créateurs - D. AUBRY
 - Rencontre avec le Directeur d'AGEFOS-PME - M. BUREL
- 25** • Commission de renouvellement d'agrément du Centre de Gestion Agréé 974 - P.A.FRECAUT
 - Réunion de la Commission de Conciliation - P. HO YEN / P.A. FRECAUT
- 26** • Rencontre avec les responsables de CBO TERRITORIA - A. LALA
- 27** • Réunion du Bureau
- 28** • Rencontre avec le Directeur Régional des Douanes - A. LALA
 - Réunion du Haut Conseil de la Commande Publique - P.A. FRECAUT / A.LALA
- 29** • Commission Exercice illégal - CSOEC - P. HO YEN

Novembre

- 02** • 6 èmes Rencontres de la Profession Comptable :
Assemblée Générale
- 03** • Universités de la Profession Comptable : Ouverture vers l'Océan Indien
- 04** • Rencontre avec la chargée de la VAE-DCG-DSCG /Rectorat - M. BUREL
- 08-09-10-11** • Congrès Mondial de la comptabilité - A. LALA/ I. CARM/ P. HO YEN/ M. BUREL/ P. TERRAZZONI
- 15** • Colloque inter-CCEE - A. LALA
- 17-18-19-20** • Salon de l'éducation - M. MOUTOUSSAMY/ S. BIANCHI/ J.L. LECOCQ
- 19** • Cérémonie de remise de prix Challenge des créateurs - I. CARM
- 24** • Commission Communication - CSOEC - P. HO YEN
 - Commission de conciliation - I. CARM / M. BUREL / P.A. FRECAUT
 - Réunion d'information IRFEX/AGEFOS sur la ZFA dans le nord
- 25** • Jeudi de la création - J.P. ODIN
- 26** • Réunion de la commission de droit comptable - CSOEC - A. LALA / P. HO YEN
 - Rencontre avec le responsable de GRETA NEOTECH3 - M. BUREL
 - Réunion d'information IRFEX/AGEFOS sur la ZFA dans le sud
- 28-29-30** • Formation des experts comptables stagiaires malgaches - A. LALA /M. BUREL
- 30** • Réunion de conciliation - P. HO YEN / P.A. FRECAUT

Décembre

- 01** • Formation des experts comptables stagiaires malgaches - A. LALA / M. BUREL
- 02** • Réunion du Bureau et du Conseil
- 06** • Rencontre avec la chargée de la VAE-DCG-DSCG /Rectorat - M. BUREL
- 09** • Rencontre Mme le Bâtonnier de Saint Denis - A. LALA/ M. BUREL
 - Réunion INFOLODEOM - A. LALA / M. BUREL / R.AMATO/ R. CASSAM CHENAI / P. HO YEN / J.L. CHANE SAM / P. TERRAZZONI
- 14** • Réunion de coordination régionale - CSOEC - A. LALA
- 15** • Session du Conseil Supérieur - A. LALA
 - Réunion VAE DCG /Rectorat - M. BUREL
 - Réunion du Haut Conseil de la Commande Publique - P.A. FRECAUT
- 17** • Réunion de la commission départementale des impôts directs et taxes sur les chiffres d'affaires - P. HO YEN



3

DATES A RETENIR

7 Juin Inauguration des nouveaux locaux de l'Ordre, de la Compagnie et de l'IRFEX

L'Ordre des Experts Comptables de la Réunion présent au congrès mondial de la comptabilité

Le 18ème Congrès mondial de comptabilité, World Congress of Accountants, organisé par le Malaysian Institute of Accountants et l'IFAC (International Federation of Accountants), s'est déroulé du 8 au 11 novembre 2010 à Kuala Lumpur en Malaisie, sur le thème « Professionnels Comptables : soutenir la création de valeur ».

Les élus de l'Ordre des Experts Comptables se sont donc déplacés en Malaisie pour ce congrès. Au-delà des questions de fond qui y ont été évoquées, il s'agissait de rendre bien présente la Réunion dans le contexte international. Les experts-comptables de la Réunion y ont croisé leur confrère René Ricol, ancien Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables et de l'IFAC, et désigné par le Président de la République, médiateur national du crédit avant d'occuper le poste de Commissaire Général à l'investissement dans le cadre du Grand Emprunt.

formations ; le rôle et les défis des cabinets de proximité ; les IFRS et la convergence des normes comptables et la finance islamique.

Vers plus de communication financière

Lors de la session plénière de clôture, intitulée « Les professionnels comptables dans la prochaine décennie – Embrasser les changements et saisir les opportunités », les participants ont souligné que la mondialisation accrue et la récente crise financière avaient braqué les projecteurs sur la profession comptable, lui déterminant ainsi un rôle grandissant dans la communication financière des résultats financiers et l'assurance délivrée par ces rapports. En outre, ils ont constaté que l'évolution de la communication financière vers une communication intégrée, réunissant des informations sur les résultats économiques, sociaux et environnementaux, allait exiger des aptitudes et des compétences collectives, qui vont améliorer le profit de la profession et attirer les meilleurs profils de candidats.

4

Le Congrès en quelques chiffres



« les élus de l'Ordre des Experts Comptables et René Ricol, décoré par l'IFAC »

De gauche à droite : Philippe Ho Yen, Abdoullah Lala, René Ricol, Isabelle Carmi et Marcelino Burel

- 4 sessions plénières
- 35 sessions concomitantes,
- 183 orateurs de 40 pays et organisations internationales dont notamment, la Banque Mondiale, Transparency International, le Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board), la Commission européenne, le Forum international des régulateurs d'audit indépendants (IFIAR) et l'IASB.

- 6 000 délégués de 134 pays ont pris part aux discussions, qui ont porté sur les sujets affectant la profession dans le contexte de l'économie globale, notamment : la communication d'informations autour du développement durable ; l'évolution des rôles et des responsabilités des professionnels comptables ; XBRL et la communication d'in-

SANTÉ RETRAITE PRÉVOYANCE ÉPARGNE ACTION SOCIALE

N°1 Réunionnais de la PROTECTION SOCIALE

NOUVEAU DANS L'EST :
UN ESPACE D'ACCUEIL
AU CŒUR DE SAINT-ANDRÉ
POUR PLUS DE PROXIMITÉ !



Pour plus d'information, appelez au
0262 900 100



Nous regardons devant vous.

Jean-Luc Chevallier , Directeur Régional des Finances Publiques et Commissaire du Gouvernement de notre CROEC

Vous avez été nommé en octobre 2010 sur l'île de la Réunion, pouvez-vous évoquer votre parcours avant cette date ?

Originaire de Luçon, en Vendée, j'ai suivi les études supérieures à la faculté de droit de Nantes

Ma carrière s'est déroulée essentiellement dans le monde du contrôle fiscal :

- Vérificateur et chef de brigade à Rennes.
- Directeur divisionnaire à la Direction nationale des enquêtes fiscales à Paris.
- Directeur départemental à la DIRCOFI (direction du contrôle fiscal) de Toulouse.
- Directeur des services fiscaux en Vendée, puis dans le Finistère et enfin en Ile et Vilaine.

J'ai été nommé à Saint Denis de la Réunion en Octobre 2010, afin de mettre en place la Direction Régionale des Finances Publiques, après fusion de la trésorerie générale et de la direction des services fiscaux.

La direction régionale est créée juridiquement le 17 Décembre 2010.

Quelles est votre Feuille de route ?

Les grands objectifs assignés à la Direction Générale des Finances Publique lors de sa création se retrouvent bien entendu déclinés en local à la Réunion :

- **Un meilleur service rendu à l'usager, qu'il soit particulier, entreprise ou collectivité locale,**

- Pour les **particuliers**, c'est notamment la mise en place du guichet fiscal unifié. Tout contribuable pourra ainsi obtenir une réponse à ses questions fiscales ou voir ses demandes prises en charge en une seule démarche.

A la Réunion, les Services des Impôts des Particuliers de Saint Benoît, Saint Pierre et Saint Paul sont en place. A la fin de 2011, les deux SIP de Saint Denis seront également créés..

L'accueil fiscal de proximité est effectif dans les trésoreries en milieu rural du département.

- Pour les **entreprises**, la réforme est déjà en place avec l'installation des SIE (services des impôts des entreprises) . Là encore, un seul interlocuteur pour le chef d'entreprise, quel que soit son type de démarche.

A la Réunion, il existe 5 SIE (Saint Benoît, Saint Paul, Saint Pierre, Saint Denis Ouest et Saint Denis Est. La mise en place de ces SIE va de pair avec le développement du rescrit, qui assure une meilleure sécurité juridique des usagers.

- Pour les **collectivités locales**, il s'agit de développer le conseil, tant dans la fourniture rapide et approfondie des données fiscales que dans la qualité de la tenue de leurs comptes.

Un service unifié chargé de la fiscalité locale est mis en place au niveau départemental.

La direction développera le rescrit fiscal, afin d'apporter aussi aux collectivités une sécurité juridique.

- **Une homogénéisation des règles de gestion** et une unification des statuts des personnels de sorte que la DRFIP devienne un espace professionnel ouvert à l'ensemble de ses agents,

- **Une fusion des directions locales** de la DGI et du Trésor public (directions des services fiscaux et trésoreries générales) en une direction locale unifiée avec à sa tête un commandement unique.

C'est chose faite à la Réunion depuis le 17 Décembre.

Quels sont vos axes de travail en général et avec les experts comptables en particulier ?

Un des premiers axes de travail concerne l'accueil physique des usagers, qui ont l'habitude de venir payer leurs impôts en espèce, bien souvent dans une période très proche de l'échéance, ce qui occasionne des files d'attente importantes dans les services des impôts des particuliers et dans les trésoreries de proximité de la Réunion.

Nous allons lancer une réflexion sur le sujet, pour améliorer cet accueil, dans les différents services des impôts des particuliers, et cela dès l'année prochaine.

Dans ce cadre, nous allons également lancer une concertation avec les mairies afin qu'elles nous aident dans ce contact avec l'usager.

Par ailleurs, il faut consolider notre action en matière de civisme fiscal, qu'il s'agisse du dépôt des déclarations ou du paiement des impôts dans les délais, et nous allons continuer de travailler sur ce thème et notamment avec nos partenaires experts-comptables.

Pour poursuivre sur nos relations avec votre profession, je souhaite tout simplement m'inscrire dans la continuité d'un partenariat en tout point remarquable, qui a permis de grandes avancées, et je pense en particulier aux progrès spectaculaires de la dématérialisation dans notre département.

Je ne reviendrai pas sur le rôle important de commissaire du gouvernement du directeur régional des finances publiques. Simplemment, nous nous inscrivons résolument dans la lutte contre le travail illégal en matière comptable, qui constitue une priorité nationale.



Nous continuerons également de travailler de concert avec les entreprises (réunions d'information, rescrits...), et le monde des étudiants (stages, formation, partenariat sur des opérations particulières...)

http://www.reunion-experts-comptables.com/

Carnet d'adresses Bonjour Apple - Safa...t au monde. CFPC - CFPC Banque de la Réunion Mire ADSL : ...de Passante Best Brand

Accueil - CROEC_Reunion

Ordre des Experts-Comptables

Réunion

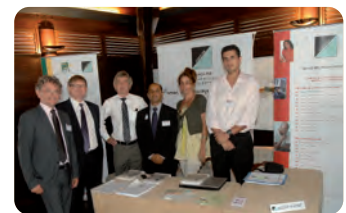
» Accueil

ASSEMBLÉE GÉNÉR





CALE 2010

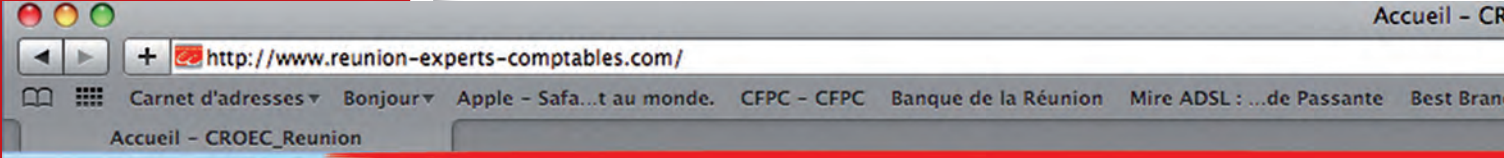


GRAND HOTEL DU *Lagon*
 ÎLE DE LA REUNION
 Creole tradition ... like no other

Partenaire de l'IRFEX CROEC,
 Le Grand Hôtel du Lagon
 Vous offre en 2011 des tarifs préférentiels pour vos séjours à LA REUNION

naïade
 LUXURY RESORTS

Contactez directement notre centrale de réservation au 0262 700 500
www.naiade.com



Ordre des Experts-Comptables

Réunion

» Accueil

UNIVERSITÉS DE LA PROFE





MISSION COMPTABLE 2010



Question - Réponse fiscale

TVA immobilière : dans quel cas faut-il effectuer une livraison à soi-même ?

Le dispositif de taxation de la livraison à soi-même (LASM) est étendu à l'ensemble des opérations réalisées par les personnes assujetties quand elles concourent à la production d'un immeuble, qu'il s'agisse de locaux à usage professionnel ou d'habitation.

Une exception a néanmoins été retenue dans un souci de simplification, s'agissant des immeubles qui sont vendus dans les deux ans qui suivent leur achèvement puisque la taxation de droit commun de la cession permet d'atteindre les mêmes objectifs de neutralité et de simplification qu'une livraison à soi-même. Dans ce cas, alors même que le fait générateur de la livraison à soi-même sera réputé intervenu lors de l'achèvement de la construction, le redevable est dispensé de procéder à la liquidation de la LASM.

Si la livraison à soi-même est exigée dans tous les cas où un assujetti à la TVA construit ou fait construire sur un terrain à bâtir ou sur un immeuble existant dont il dispose un immeuble neuf, indépendamment de l'usage qu'il lui réserve, encore faut-il qu'en la circonstance il agisse effectivement en tant qu'assujetti.

Ainsi, il n'y a pas lieu de soumettre d'office à une livraison à soi-même l'achèvement de l'immeuble neuf construit par un investisseur qui se borne à agir comme propriétaire en dehors d'une activité économique.

10

BRED Banque Populaire MIGRATION ETEBAC

BRED 
Banque et populaire à la fois. BANQUE POPULAIRE
www.bred.fr

- **Des changements importants :**

2011 marque un tournant important dans les systèmes d'échanges bancaires. Une page se tourne sur les réseaux de transports traditionnels, les protocoles de transferts et les formats de données.

Nous l'avons vu ensemble tout au long de l'année 2010, les communications bancaires s'ouvrent sur l'Europe.

Le SEPA (Single Euro Payments Area) dont l'ambition est de constituer une gamme unique de moyens de paiement et d'encaissement en euros pour tous les pays européens, vous a conduit pour la plupart d'entre vous à faire évoluer vos outils de communication vers les nouveaux standards ou pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à préparer avec vos banques cette migration qui s'impose à tous.

- **Plus que 9 neufs mois...**

Pour mémoire le réseau TRANSPAC disparaît le 30 septembre 2011, vous ne pourrez plus communiquer avec vos banques par ce réseau et il n'y aura pas de délais supplémentaires. Donc l'urgence pour ceux qui ne seraient pas prêts, est de choisir d'ores et déjà une plate-forme de communication utilisant le réseau Internet.

Sachez que les nouveaux protocoles d'échange supportent les nouveaux formats de fichiers et les anciens..., donc vous pouvez dissocier l'évolution de la partie communication bancaire de l'évolution SEPA, en souscrivant dès à présent les nouveaux contrats de télétransmission (EBICS, IP, SWIFT ou Web Banking selon votre choix) car l'urgence est de conserver votre moyen de communiquer avec vos banques.

- **Comment faire...**

D'autre part, il n'est pas nécessaire d'attendre que toutes vos banques soient prêtes pour évoluer vers les nouveaux standards, car la plupart des plates-formes de communication bancaires sont compatibles ETEBAC et EBICS.

Si vous n'avez pas encore choisi votre solution, la BRED vous propose son offre :

« PRET POUR ... »

Vous garantissant une solution clé en main dans les meilleurs délais avec des conditions tarifaires avantageuses selon votre choix pour EBICS, SWIFT ou Web Banking.

Notre équipe dédiée à la migration

Philippe RAMBAULT : 02 62 90 71 46 – philippe.rambault@bred.fr - Pascal BLARD : 02 62 90 71 74 – pascal.blard@bred.fr
Toutes nos équipes vous renouvellent leurs vœux pour 2011.

L'Ordre des Experts Comptables forme les stagiaires Malgaches : première étape réussie d'une coopération franco-malgache

Le 3 novembre dernier, au cours des « Premières Universités de la Profession Comptable de l'Océan Indien », Joseph ZORNIOTTI, Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Abdoullah LALA, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la Réunion et Bruno DAUPHINE, Président de l'Ordre des Experts Comptables et Financiers de Madagascar ont posé la première pierre d'une coopération concernant la formation des membres et des stagiaires de l'OEFCM. Il s'agit d'un partenariat basé sur des échanges entre les professionnels de la Réunion et de Madagascar. Ces échanges, dont les prémices passent par la mise en œuvre de modules de formation, ont pour mission de jeter les bases d'une harmonisation comptable souhaitée par les entreprises de la zone.

Le CSOEC et le CROEC de la Réunion se sont engagés par cet accord de partenariat à mettre en place une formation portant sur les modules « déontologie et réglementation professionnelle » et sur « l'organisation des cabinets et de ses missions ».

Pour des raisons évidentes de proximité géographique, c'est le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la Réunion qui est chargé de l'animation de ces formations.

Ainsi, Abdoullah LALA, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la Réunion et Marcelino BUREL, Président de l'Institut Réunionnais de Formation des Experts Comptables, et Président de la Commission formation du CROEC, ont animé deux séminaires à Tananarive, la capitale Malgache, du 28 novembre au 1er décembre.

55 stagiaires ont pu être formés et Messieurs Lala et Burel ont résumé ces 3 jours de formations, première étape de la collaboration franco malgache, par ces quelques mots :

« Nous avons été extrêmement bien accueillis avec chaleur et gentillesse, tant de la part de l'Ordre malgache que des stagiaires. Ces formations ont été l'occasion d'échanges de bonnes pratiques professionnelles et de reconnaissance mutuelle des professions du chiffre de l'Océan Indien. Les stagiaires malgaches sont particulièrement studieux et motivés et ce fut un plaisir de les former. Cette première action en appellera d'autres ! ».

Quant aux stagiaires, voici comment Hervé RANDRIAMANANANDRO, Président de la Commission Formation de l'OEFCM, résume l'impact des formations dispensées :

« La réaction des stagiaires a été claire : ils étaient satisfaits ! »



Abdoullah LALA, Marcelino BUREL et les 55 stagiaires



Choisir AGEFOS PME

C'est faire le **choix** de...



- L'expérience** : depuis plus de 20 ans à votre service
- La sécurité** : plus de 7 000 entreprises réunionnaises déjà adhérentes
- La performance** : solutions et financements adaptés pour votre entreprise
- La proximité** : une implantation Nord/Sud avec 10 conseillers pour vous accompagner quotidiennement
- Le partenariat** : OPCA de la branche de l'expertise comptable et délégitaire de l'OPCA des professions libérale et du FAF Pêche et Cultures Marines.

Votre conseiller Emploi-Formation professionnelle, à La Réunion

> NORD Centre d'Affaire Cadjee 62 bd, du Chaudron - 97490 Ste-Clotilde
> SUD 32, rue de la Cayenne - BP 310 - 97458 Saint-Pierre Cedex
 tél. 0262 96 11 80 • Fax. 0262 96 11 69 • www.agefos-pme.com



Derniers ouvrages reçus

- **Pocket Annexe** : Annexe des comptes annuels. 1er avril 2009. ECM
- **Pocket** : CET 2010. 1er juin 2010. ECM
- **Pocket** : Organisations syndicales. Septembre 2010. ECM
- **Pocket** : comprendre et commenter les comptes de l'entreprise. 1er octobre 2010. ECM
- **Pocket fiscal : paquet TVA** : territorialité et remboursement. Septembre 2010. ECM
- **Pocket social** : le calcul des effectifs en droit social. 1er septembre 2010. ECM
- **Pocket** : actualité fiscale 2010. Loi de finances 2010. 1er mars 2010. ECM
- **Livre des publications, outils, services, sites. Edition 2010-2011.** CSOEC
- **Pocket social** : 50 pièges à éviter. 4e édition, mai 2010. ECM
- **Pocket social** : Les mesures sociales face à la crise. 1er juin 2009. ECM
- **Pocket fiscal** : la fiscalité de l'investissement locatif : location nue et meublée. 15 septembre 2010. ECM
- **Pocket fiscal** : exonérez vos plus-values d'entreprise : guide pratique. Septembre 2010. ECM
- **Pocket social** : Le particulier employeur : guide pratique. Juillet 2010. ECM
- **Pocket fiscal - social : Lois de modernisation** : économie et marché du travail. Septembre 2008. ECM
- **Pocket : export et PME** : vers de nouveaux marchés ! septembre 2010. ECM
- **Pocket PCG** : 5e édition, 1er septembre 2007
- **Kit d'experts** : fiscal experts 2010. Infodoc experts
- **Kit d'experts** : social experts 2010. Infodoc experts
- **La gestion environnementale** : levier de performance pour l'entreprise. Edit. Dunod. ADEME/OEC
- **Les IFRS en substance. Un sérieux résumé.** OEC
- **Catalogue** : Vos Formations 2010-2011, panorama national. CFPC
- **Plaquette** : Choisissez la filière de l'expertise comptable. Septembre 2010. OEC

12

EVENEMENTS

LA RÉUNION PRÉSENTE AU CONGRÈS DE STRASBOURG 2010



« Quand Sébastien Folin a prononcé le nom de notre école CENTRE EUROPE, j'ai été surprise. Quand il a prononcé mon prénom, je n'ai pas voulu y croire. C'est ma collaboratrice qui a dû me donner un coup de coude pour me faire avancer vers Monsieur Lala. Je suis très heureuse d'avoir gagné ce voyage et suis très impatiente de découvrir l'île de la Réunion. Le soleil et les paysages réunionnais seront un réel dépaysement pour moi face à la grisaille hivernale de Strasbourg ! Les randonnées au cœur de cette île sont - paraît-il - paradis du randonneur. Il me tarde de les découvrir. »

Christelle PIPAZ - Directrice CENTRE EUROPE

Gagnante du voyage et séjour à La Réunion lors du tirage au sort au Congrès de Strasbourg

Directeur de la publication : Abdoullah LALA
Rédacteur en chef : Philippe HO YEN
Comité de rédaction : Philippe HO YEN -
 Pierre-Alain FRÉCAUT - Isabelle CARMi
Maquette : G3 sarl - Ste Clotilde
Impression : Scanner

Siège social : 20, rue Jean Cocteau -
 1, résidence Le Mail - 97495 Ste Clotilde cedex
 Tél : 02 62 40 98 53 • Fax : 02 62 90 29 69
 email : croec@croec-reunion.com
ISSN : 1950-9979